



<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 62 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 19 Absent(s) excusé(s) : 31 Absent(s) : 9</i>
--	---	---

Date de convocation : 20 septembre 2022

Vote(s) pour : 81  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

### Séance du Lundi 26 septembre 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.  
Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

#### Point n° 2022-09-26-CM-2 :

**Installation d'un nouveau Conseiller métropolitain suppléant de la Commune de Féy en remplacement de Madame Françoise LAURENT.**

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
CONSIDERANT la démission de Madame Françoise LAURENT, déléguée suppléante de la Commune de Féy, de ses fonctions de Première Adjointe au Maire et de Conseillère Municipale,  
CONSIDERANT que dans les communes de moins de 1 000 habitants les Conseillers métropolitains sont les Conseillers Municipaux désignés dans l'ordre du tableau, à savoir le Maire en qualité de titulaire et le Premier Adjoint en qualité de suppléant,  
VU l'élection de Monsieur Stéphane GRANDJEAN aux fonctions de Premier Adjoint au Maire de Féy,

DECLARE Monsieur Stéphane GRANDJEAN, Premier Adjoint au Maire de Féy, installé dans ses fonctions de Conseiller métropolitain suppléant en remplacement de Madame Françoise LAURENT.

Metz, le 27 septembre 2022

Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

nnp

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20220926-2022-09-DC2-DE

**Numéro de l'acte :** 2022-09-DC2  
**Date de décision :** lundi 26 septembre 2022  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Installation d'un nouveau Conseiller métropolitain suppléant de la Commune de Féy en remplacement de Madame Françoise LAURENT  
**Classification :** 5.2 - Fonctionnement des assemblées  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 30/09/2022  
**Numéro AR :** 057-200039865-20220926-2022-09-DC2-DE  
**Document principal :** 99\_DE-2.pdf

#### Historique :

30/09/22 20:30	En cours de création	
30/09/22 20:32	En préparation	Catherine DELLES
30/09/22 21:57	Reçu	Catherine DELLES
30/09/22 21:57	En cours de transmission	
30/09/22 21:58	Transmis en Préfecture	
30/09/22 22:02	Accusé de réception reçu	

